



Communiqué

Samedi 2 avril 2022 est le premier jour de Ramadan de l'année 1443H

Conformément aux données scientifiques, la conjonction de la nouvelle lune de Ramadan 1443H aura lieu le 1^{er} Avril 2022 à 06h24 heures (UTC). La visibilité de la lune sera possible le même jour sur le continent américain et une partie du continent africain. Par conséquent, le Conseil Français du culte Musulman (CFCM), annonce que

le samedi 2 avril 2022 est le premier jour de Ramadan de l'année 1443H.

A cette occasion, le CFCM présente ses meilleurs vœux aux musulmans de France et leur souhaite de vivre durant ce mois béni de grands moments de quiétude, de solidarité et de partage.

Les musulmans de France, profondément attachés à l'esprit de partage et de solidarité de ce mois, sauront trouver également les moyens de le faire vivre en s'associant aux organismes humanitaires et caritatives en apportant leur soutien à tous nos concitoyens en difficulté ainsi qu'aux réfugiés.

L'aumône « Zakat El Fitr », religieusement exigible de toute famille musulmane, a été évaluée cette année à 7 euros par personne. Elle est destinée aux pauvres indépendamment de leur appartenance religieuse. Il est recommandé d'en faire bénéficier les nécessiteux du lieu de résidence de la famille. Son versement qui intervient généralement à la fin du Ramadan peut se faire dès son premier jour. La charge de distribution de cette aumône peut être déléguée à une personne ou à une association caritative.

Le CFCM appelle également les musulmans de France à saisir l'occasion de ce mois béni, mois du Saint Coran par excellence, pour élever des prières pour la paix dans le monde, la protection et la prospérité de notre pays et de nos concitoyens.

Paris, le 14 mars 2022
Le Bureau du CFCM